

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
FONDS D'APPUI A LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET A L'APPRENTISSAGE

-----  
DIRECTION GENERALE

## COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie en matière de développement des compétences, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), informe les responsables des entreprises privées et parapubliques, qu'il met à leur disposition des mécanismes de financement pour l'élaboration et pour la mise en œuvre de leurs plans de formation.

A cet effet, le Directeur Général invite les entreprises intéressées, à déposer auprès de ses services au siège ou dans les Antennes Régionales du FAFPA, sises dans les guichets uniques des Fonds du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ), leurs demandes de financement au plus tard le **29 mai 2020**.

Le formulaire de demande de financement des plans de formation peut être obtenu auprès des **Antennes régionales du FAFPA**, (cf tableau ci-dessous), ou par **téléchargement** sur le site web du FAFPA à l'adresse suivante : [www.fafpa.gov.bf](http://www.fafpa.gov.bf).

Antennes Régionales	Contacts
Service Formation des Entreprises	71 87 76 61
Antenne de la Boucle du Mouhoun	70 08 92 00
Antenne des Cascades	51 15 31 31
Antenne du Centre	63 49 39 62
Antenne du Centre-Est	60 20 85 85
Antenne du Centre-Nord	70 08 91 94
Antenne du Centre-Ouest	70 08 92 01
Antenne du Centre-Sud	70 08 92 04
Antenne de l'Est	70 08 91 95
Antenne des Hauts-Bassins	70 08 92 05
Antenne du Nord	71 87 76 69
Antenne du Plateau Central	70 08 91 98
Antenne du Sahel	70 08 92 07
Antenne du Sud-Ouest	60 20 89 89

Le Directeur Général

  
**Issiaka KABORE**  
Administrateur des services financiers

